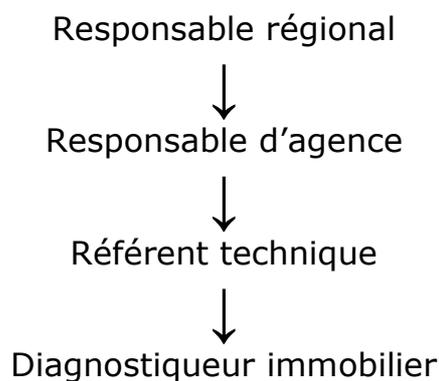


FICHE DE POSTE **DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER**

RAISON D'ETRE

Conformément à la réglementation en vigueur, assurer la réalisation sur le terrain des diagnostics techniques commandés par les clients.

SITUATION DANS L'ORGANIGRAMME



PERIMETRE DU POSTE

➤ **Interlocuteurs internes**

- Les autres membres de l'équipe des diagnostiqueurs immobiliers
- Le référent technique
- L'équipe des commerciaux
- L'équipe des assistant(e)s administratif(ve)s
- Le responsable d'agence
- Le responsable régional
- Le service recouvrement
- L'assistant technique ERNT
- Le GIE

➤ **Interlocuteurs externes**

- Les clients :
 - Agences immobilières
 - Notaires
 - Particuliers
 - Syndics
 - Administrations

➤ **Chiffre d'affaire géré**

- 180 K€ de CA annuel

MISSIONS

1/ Repérer et identifier des risques sanitaires et environnementaux

- Effectuer les diagnostics plomb, amiante, performance énergétique, électricité, gaz, états parasites, conformément à l'ordre de mission.
- Effectuer les prélèvements nécessaires et analyser les résultats.
- Mesurer la superficie de locaux et réaliser les calculs de surfaces.

2/ Etablir le dossier de contrôle technique

- Indiquer l'état des supports, des structures, les métrés.
- Rédiger le rapport conformément à la réglementation en vigueur et aux préconisations de la Direction Technique.
- Réaliser des plans de locaux.
- Préconiser les actions correctives à effectuer.

3/ Assurer la fidélisation des clients

- Véhiculer l'image de marque de la société auprès des clients finaux et prescripteurs.
- Répondre aux demandes des clients,
- Participer à l'encaissement des factures, via les règlements sur place.

COMPETENCES REQUISES

- Sens de l'observation
- Esprit de service
- Intérêt prononcé pour les techniques du bâtiment/matériaux de construction
- Rigueur/Autonomie
- Excellente présentation
- Sens du contact

FORMATION

- Certification : le diagnostiqueur doit être impérativement titulaire des certificats de compétence obligatoires. Ces certificats doivent être délivrés par un organisme accrédité par le COFRAC.
- Niveau d'expérience : deux possibilités :
 - Sans expérience dans le diagnostic : expérience souhaitée dans une ou plusieurs disciplines du bâtiment
 - Expérience concluante de 6 mois minimum dans une entreprise de diagnostic immobilier

POSSIBILITES D'EVOLUTION

En fonction de ses compétences techniques, ses aptitudes relationnelles et ses connaissances en informatique, le diagnostiqueur immobilier a vocation à encadrer une équipe de collaborateurs techniques ou à devenir formateur du réseau Allodiagnostic.